



AVIS PUBLIC

AVIS DE RETRAIT

À TOUT INTÉRESSÉ

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Retrait d'avis publié sur le site Internet
de la Ville (<https://granby.ca>) le 2 mai 2025.

Il y aurait lieu de retirer la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Nom du propriétaire :	PARSICO C. BRETON INC.
(2025-80083)	Numéros de cadastre :	4 347 002 CQ
	Adresse civique :	484, rue Guy
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une superficie de 49,6 % d'entreposage extérieur, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme est établie à un maximum de 25 % de la superficie totale du terrain. La dérogation mineure vise également à autoriser la localisation d'une aire d'entreposage en cour avant, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme prévoit que l'aire d'entreposage est autorisée dans les cours arrières et latérales. Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M^{me} Geneviève-Ilou Boucher, arpenteure-géomètre, en date du 26 mars 2025 sous le numéro 8664 de ses minutes et sous le numéro de dossier 240421.

En conséquence, cette demande n'est pas présentée lors de la séance du 20 mai 2024 pour prise de décision par le conseil municipal.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 16 mai 2025.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice des Services juridiques et greffière de la Ville de Granby, certifie, ce 16 mai 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 16 mai 2025.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin